



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 13 janvier 2014

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation
et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 – Paris

*Nos réf. : JMC/CJ-A
Objet : Préavis de grève.*

Madame la Ministre,

Le jeudi 6 février prochain constitue une nouvelle journée d'action interprofessionnelle pour la défense des retraites, pour les salaires et l'emploi.

A l'occasion des mobilisations qui auront lieu ce jour là, des agents pourraient décider de cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la **journée du 6 février 2014**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'Etat.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

Jean-Marc CANON